Nom Prénom le

Fonction

Lieu d’exercice

à M. le CESUP du Greta du Limousin

M. le Cesup,

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l’attribution aux agents non titulaires de l’État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l’attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j’ai l’honneur de solliciter un congé le lundi 26 mai 2025 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Maison syndicale, située au 10 Rue de Chicoutimi, 16000 Angoulême. Il est organisé par une intersyndicale CFDT, CGT, FSU et UNSA, organismes agréés pour organiser cette formation.

Je vous prie d’agréer, M. le Cesup, mes salutations distinguées.

**Signature**